



*Projet éducatif de
territoire
Bagnols-en-forêt
2024/2027*



sommaire

LE PEDT

1.ORGANISATEUR

- 1.1 PORTEUR DU PROJET
- 1.2 DUREE DU PROJET
- 1.3 PERIMETRE - PUBLIC CONCERNE
- 1.4 LES INTENTIONS EDUCATIVES
- 1.5 COMITE DE PILOTAGE
- 1.6 PARTENAIRE

2.TERRITOIRE

- 2.1 LOCALISATION
- 2.2 CONTEXTE
- 2.3 EVOLUTION

3.RESSOURCES

- 3.1 INFRASTRUCTURES
- 3.2 RESSOURCES HUMAINES
- 3.3 AUTRES RESSOURCES

4.ETAT DES LIEUX

- 4.1 L'ENFANCE
- 4.2 L'ENVIRONNEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE
- 4.3 LE PATRIMOINE
- 4.4 LA CULTURE
- 4.5 LE SPORT
- 4.6 LE NUMERIQUE
- 4.7 DES ACTIONS VISANT A AIDER LES FAMILLES
- 4.8 CTG

5.ANALYSE

- 5.1 POINTS FORTS
- 5.2 POINTS FAIBLES
- 5.3 AMELIORATIONS ENVISAGEES

6.PLAN MERCREDI

- 6.1 OBJECTIF
- 6.2 LES PROJETS PARTAGES

7.EVALUATION

Le PEDT 2024/2026

OBJECTIF DU PEDT

« Le projet éducatif territorial (PEDT), mentionné à l'article D. 521-12 du code de l'éducation, formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer pour chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs. Le PEDT, qui relève de l'initiative de la commune ou de l'EPCI compétent, est un cadre partenarial matérialisé par une convention. Il prévoit prioritairement, mais non exclusivement, des activités proposées pendant le temps périscolaire aux jeunes scolarisés dans les écoles primaires du territoire concerné. »

Le PEDT constitue

- Un lien entre les familles, les équipes pédagogiques et les partenaires.
- Un cadre de référence qui facilite l'organisation pour l'ensemble de ces partenaires.
- Un engagement contractuel de la commune pour 3 ans
- Une démarche évolutive qui fera l'objet d'une évaluation.

A quoi sert le PEDT

- Il dynamise la vie associative culturelle sportive et citoyenne de la commune.
- Il permet aux familles de mieux connaître les objectifs et les valeurs de l'organisateur.
- Il permet aux équipes pédagogiques de connaître les objectifs prioritaires et les moyens mis à disposition pour les atteindre.
- C'est un outil de communication qui permet aux familles et aux partenaires d'être informés sur le fonctionnement de nos accueils de loisirs et de nos missions pour la jeunesse.

1 ORGANISATEUR

1.1 Porteur du projet

René BOUCHARD
Maire de Bagnols-en-forêt
1, place de l'hôtel de ville
83608 Bagnols-en-forêt
04.94.40.31.50

Coordonnateur : Sandrine TADINI
Responsable service jeunesse
Courriel : animations@bagnolsenforet.fr

1.2 Durée du projet.

Le présent projet est mis en place pour une durée de 3 ans, il est révisable chaque année par avenant et fera l'objet d'une évaluation

1.3 Situation – Périmètre - Public concerné

Situation

Bagnols-en-forêt est un village situé sur les contreforts de l'Estérel, à 300 mètres d'altitude entouré de 4292 hectares de forêt. Une commune de 2948 habitants qui depuis plusieurs années connaît un essor démographique.

De nombreuses familles ont été attirées par notre territoire, véritable palette de couleurs allant du vert des forêts à l'ocre rouge des falaises. C'est en parcourant nos rues et nos ruelles que l'on peut découvrir un patrimoine des plus riches.

De nombreux sentiers de randonnée nous permettent d'accéder à de merveilleux sites permettant d'allier détente, découvertes et activités.

Périmètre



Bagnols-en-forêt

Public

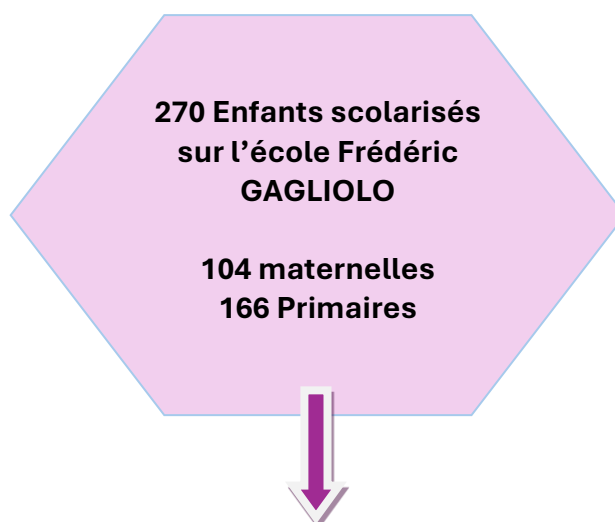
Le PEDT concerne les enfants de 3 à 12 ans, les jeunes de 13 à 17ans et s'applique aux temps scolaires, périscolaire et extrascolaire

Le nombre d'enfants potentiellement concernés est de : 477 répartis de la façon suivante :

- 85 enfants de 3 à 5 ans
- 220 enfants de 6 à 12 ans
- 172 enfants de 13 à 17 ans.
-

Le nombre d'enfants scolarisés est en augmentation constante depuis quelques années en 2022 et 2023, des classes supplémentaires ont été créés.

En 2024



245 inscrits en cantine



40 inscrits le mercredi

LES SERVICES PERISCOLAIRES



50 inscrits en garderie du matin
60 inscrits en garderie du soir

1.5 Les ambitions éducatives de la commune

Le Bien Vivre Ensemble

La Commune a pour ambition de favoriser l'apprentissage de la vie en collectivité. Une communication axée sur l'écoute et la bienveillance, l'acceptation des différences, la lutte contre le harcèlement et l'inclusion sont des valeurs cardinales. Elles forment le socle indispensable à tout projet de vie en société autour de valeurs partagées et soucieuses du Bien commun. De cette manière, notre Jeunesse apprendra les règles qui favorisent la coopération, l'esprit d'équipe, l'engagement au service du Collectif et fera ainsi l'expérience d'une Communauté respectueuse de chacun de ses membres.

L'autonomie













Favoriser l'accès à l'autonomie de nos Jeunes, c'est les accompagner dans la construction de leur personnalité et l'apprentissage d'une Citoyenneté qu'ils devront exercer de manière éclairée et responsable. C'est autour de projets collectifs partagés, par la prise de responsabilités et leur engagement dans l'organisation de la vie collective, que les enfants apprendront la nécessité de faire des choix dictés par la raison et la recherche du Bien commun.

l'environnement

La Municipalité souhaite que sa Jeunesse acquière une bonne connaissance de l'environnement local. Notre territoire est composé en majeure partie d'espaces naturels remarquables et de sites exceptionnels. Il est essentiel que les enfants apprennent à les préserver, à les utiliser de manière respectueuse et responsable. L'accès à une alimentation locale, saine et équilibrée, la lutte contre le gaspillage alimentaire, la réduction des déchets et l'usage raisonnable de la ressource en eau sont autant de valeurs à promouvoir pour préparer nos enfants aux multiples changements qui sont déjà engagés et qui nécessiteront adaptabilité et sobriété.

1.5 Comité de pilotage

Le comité de pilotage se compose comme suit :

-  René BOUCHARD, Maire
-  Sylvie PELISSIER, adjoint au périscolaire et Carole GUERIN adjoint aux affaires scolaires
-  Jessica DAUMAS, directrice générale des services
-  Sandrine TADINI, coordonnateur Éducatif
-  Un représentant de la CAF
-  Un représentant du L'IEN
-  Sandrine Gay, directrice école maternelle et primaire Frédéric GAGLIOLO
-  Christine GIORDANENGO, enseignante cycle 3 et Sandra KIEFFER, enseignante cycle 1
-  GONCALVEZ Marina, représentante des parents d'élèves
-  Sébastien ANGOUGEARD, représentant de l'association APEEFG
-  Julie AVRON, représentante de l'association ORIGIN
-  Graziella PESCE, représentante de l'association du Foyer Rural

Organisation :

Ce comité se réunit obligatoirement pour valider le contenu du PEDT. Il se réunit minima 2 fois par an. Il a pour rôle d'assurer un suivi dans la mise en œuvre du PEDT et de procéder une évaluation du PEDT.

Les convocations sont adressées par voie dématérialisée au minimum 10 jours calendaires avant la tenue de la réunion.

Le comité de pilotage rend un avis sur les points à l'ordre du jour. En début de séance, un secrétaire est nommé. Il rédige le compte rendu de la réunion qui est adressé aux membres au plus tard 7 jours calendaires après la tenue de la réunion.

Le comité de pilotage rend les avis à la majorité des membres présents. Il n'y a pas de condition de quorum.

1.6 Les partenaires

Institutionnels

Communes, CAF, Éducation nationale, Conseil départemental, État, Direction départementale de la jeunesse et de la cohésion sociale.

Associatifs

L'ensemble des associations de la commune.

ASSOCIATIONS SOCIALES ET CARITATIVES

Handibou collecte bouchons plastique St Vincent De Paul collecte de vêtements Le P'tit Rien caritatif Les couturières solidaires	468 Chemin des Rouvières BAGNOLS 468 Chemin des Rouvières BAGNOLS 680 chemin des tubières 83600 BAGNOLS 2 rue du Barri BAGNOLS
--	---

ASSOCIATIONS SPORTIVES

As Détente et Loisirs Gym	1275 chemin de la Rouquaire 83600 BAGNOLS
Bagnols en Forêt Var Judo Judo	83600 BAGNOLS EN FORET
Tennis Club Bagnolais Pratique du tennis	113 Annexe de Plan Pinet BAGNOLS
Union Sportive Bagnolaise (USB)	524 Chemin de Plan Pinet BAGNOLS
Le retour aux sources Tai chi Chuan	2331 Route de St Paul Quartier Rousseau BAGNOLS
Bagnols en Forêt Golf Club Pratique du Golf	1115 Chemin des Crêtes BAGNOLS
Moto Club Pratique de la moto TAEKWONDO Sport de combat	45 Chemin du Cannet Lot Les Molières BAGNOLS Le Verger des Arènes lot 79- 83600 FREJUS
QWAN KI DO (art martial sino vietnamien)	Les Clos les chênes- villa 81- 54 rue doct Donnadieu 83600 FREJUS
Football Club Bagnolais (foot)	348 chemin de St Denis 83600 BAGNOLS 3000 route du Muy
Sport Canin Passion Education canine	83600 BAGNOLS
Les templiers fraternitas Pratique activité airsoft ORIG'IN 83 Danses, activités physiques et sportives	510 Chemin de Seillans – 83600 BAGNOLS
SHAPE'N RIDE Vélo	1013 chemin de Bargemon 83600 BAGNOLS EN FORET
RESEAU SPORT SANTE Activités de clubs de sports	38 Chemin des Escolles – 83600 BAGNOLS

ASSOCIATIONS CULTURELLES

Association Peintres A Bagnols (APB) Peinture	1 Place de l'hôtel de Ville BAGNOLS
Arkéodidacte	390 chemin de St Antoine BAGNOLS
Comité d'Action Culturelle (CAC) Concerts	196 Rue de l'Eglise BAGNOLS
Foyer Rural (FR) Randonnées, vélo, ping-pong, couture, chorale, scrabble, country	1 place de l'hôtel de ville 83600 BAGNOLS
Sauvegarde du Patrimoine Bagnolais (SPB)	33 Route de Fréjus BAGNOLS
Enchantia spectacles, animations	347 Chemin des Clos BAGNOLS
Les Enjeux (bridge, belote...) jeux de cartes	66 chemin de l'Adrech BAGNOLS
Bagnols Animation Tourisme	10 route de Fréjus 83600 BAGNOLS
Notes Sans Frontières (NSF) Enseignement musical, stages et ateliers musicaux	331 chemin des Sources 83600 BAGNOLS

ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES

Anciens Combattants	83440 MONTAUROUX
Victimes de Guerre (ACVG)	83600 BAGNOLS

ASSOCIATIONS ENVIRONNEMENTALES

Association Bagnolaise d'Information (ABI)	2331 Route de St Paul 83600 BAGNOLS
Comité Communal Feux Forêt (CCFF)	Chemin de Colle Rousse 83830 CALLAS
AMICALE des SAPEURS POMPIERS	203 chemin des Rouvières. BAGNOLS
Société de chasse « la Bagnolaise » Chasse	1 Place de l'hôtel de ville 83600 BAGNOLS
Association SEME Bagnols en Forêt	49 rue de l'Ancienne Mairie 83600 BAGNOLS 1800 Chemin Saint-Denis 83600 BAGNOLS EN FORET
La petite ferme d'Idefix	

ASSOCIATIONS RELATIONS INTERNATIONALES

Comité de Jumelage rencontres intervillages	196 rue de l'Eglise BAGNOLS
AMICALE EUROPE PAYS DE FAYENCE	Mairie- Place du Clos-83440 MONTAUROUX

ASSOCIATIONS PARENTALES

Association de parents d'élèves	1 Place de l'hôtel de Ville -BAGNOLS
---------------------------------	--------------------------------------

Autre

Club sportifs, Fédération de parents d'élèves, L'HEPAD, organismes de formation, Les bénévoles.



2-TERRITOIRE

2.1 Localisation

Bagnols-en-forêt est un village situé sur les contreforts de l'Estérel, à 300 mètres d'altitude entouré de 4292 hectares de forêt. Une commune de 2948 habitants qui depuis plusieurs années connaît un essor démographique.

De nombreuses familles ont été attirées par notre territoire, véritable palette de couleurs allant du vert des forêts à l'ocre rouge des falaises. C'est en parcourant nos rues et nos ruelles que l'on peut découvrir un patrimoine des plus riches.

De nombreux sentiers de randonnée nous permettent d'accéder à de merveilleux sites permettant d'allier détente, découvertes et activités.

2.2 Contexte

Bagnols-en-Forêt compte 2 889 habitants en 2020 contre 560 habitants cinquante ans plus tôt. Depuis 1962, Bagnols-en-Forêt a gagné 2 329 habitants, soit en moyenne une augmentation de 40 habitants par an (+2,9%).

Si Bagnols-en-Forêt avait suivi le rythme d'évolution de la population observé en France métropolitaine, sa population serait de 790 habitants en 2020, soit 2 100 habitants de moins.

Entre 2014 et 2020, Bagnols-en-Forêt a connu une augmentation de sa population de +1,2% par an : -0,6% par an dû au solde naturel et +1,8% par an dû au solde migratoire



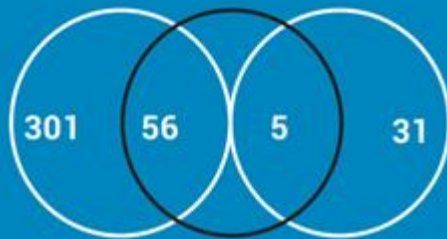
CHIFFRES CLÉS

LES FAMILLES

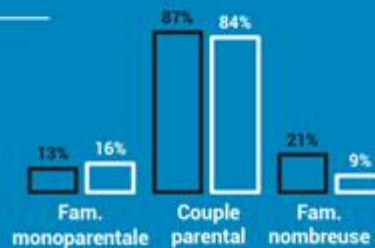


393 familles avec enfant(s)
+13% entre 2014 et 2020
32% des ménages sont des familles avec enfant(s)

357 fam. avec 1 ou 2 enf.
36 fam. nombreuses



61 fam. monoparentales



Types de familles en 1990 et 2020



Part des enfants en fam. monoparentale

Le niveau de vie mensuel médian



2 004€ des couples parentaux
1 433€ des fam. monoparentales

Taux de pauvreté au seuil de 60%



8% des couples parentaux
32% des fam. monoparentales

CHIFFRES CLÉS

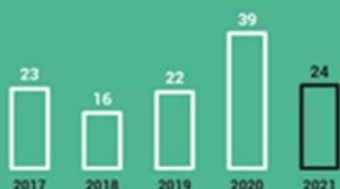
LES ENFANTS



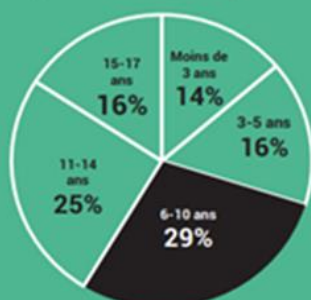
533 enfants de moins de 18 ans

+2% entre 2014 et 2020

18% de la population est mineure



Naissances domiciliées



Répartition des tranches d'âge parmi les mineurs



14%

des moins de 11 ans en fam. monoparentale

54%
des moins de 3 ans ont un besoin impératif de mode de garde



45%
parmi ceux en couple parental



100%
parmi ceux en fam. monoparentale



6%
des mineurs en situation de vulnérabilité

Accueillir des familles et maintenir celles qui se forment est très important pour une commune ou une intercommunalité. Pour adapter la politique de cohésion sociale au plus près des attentes et des besoins des familles, il est nécessaire de mieux les connaître.

Les familles sont bien souvent les ménages les plus touchés par la précarité alors même que les besoins sont importants (nourriture, logement, vêtements, cantine, mode de garde, activités extra-scolaire, loisirs ...

Les enjeux de l'enfance sont des enjeux qui préoccupent fortement les collectivités locales puisque bon nombre de leurs politiques publiques leur sont directement ou indirectement destinées (modes de garde, périscolaire, restauration scolaire, centres de loisirs, culture, sport, loisirs, animations de territoire, ...). Au-delà des modes de garde, l'accompagnement à la scolarité est également un enjeu important, auquel la collectivité peut être amenée à répondre à la fois en prévenant et en luttant contre les risques de rupture scolaire mais aussi en proposant des meilleures conditions d'apprentissage.

En effet, sur un même territoire, tous les enfants et adolescents ne sont pas égaux et n'affichent pas les mêmes niveaux de besoins. Certains peuvent cumuler davantage de fragilités par rapport à d'autres. Parallèlement, les politiques publiques (qui pourraient contribuer à réduire ces écarts) peinent à s'adresser aux adolescents à compter de 11/12 ans. La pratique sportive ou les usages culturels et de loisirs se modifient traduisant par un éloignement de la sphère institutionnelle au profit de modes plus informels. Pourtant c'est au cours de cette période que les enjeux sont les plus forts.



3-RESSOURCES

3.1 Infrastructures

Pour les primaires et les maternelles et les ados (3/17 ans)

Structure Périscolaire, Mercredis et chantier 2 jeunes

Ecole FREDERIC GAGLIOLO

54 rue St Anne

83600 Bagnols-en-forêt

Cet équipement est mis à disposition par la commune est dédié entièrement à l'école, à l'accueil de loisirs et aux chantier 2 jeunes.

Dans l'école

Restaurant scolaire

Salle informatique

Ces équipements sont mis à disposition par la commune et sont entièrement dédiés à l'école et à l'accueil de loisirs.




Structure Vacances

Maison du temps libre

Route du Muy

83600 Bagnols-en-forêt

Cet équipement est mis à disposition par la commune est dédié à l'accueil de loisirs et aux associations.

Maternelles	Primaires	Ados
		
ACCUEIL DU MATIN	ACCUEIL DU MATIN	MERCREDI
7H30/8H30	7H30/8H30	14H00/17H00
ACCUEIL DU SOIR	ACCUEIL DU SOIR	
16H30/18H30	16H30/18H30	
MERCREDI ET VACANCES	MERCREDI ET VACANCES	UNE SEMAINE / VACANCES
7H30/18H30	7H30/18H30	

Le foyer Municipal ainsi que plusieurs autres salles :

Boulevard du Rayol
83600 Bagnols-en-foret

Ces équipements sont mis à disposition des associations et clubs sportifs.

La Bibliothèque Municipale

... Grande rue
83600 Bagnols-en-foret

Mise à disposition de l'école, du centre de loisirs, et des administrées.

Plateau ST-Anne

Stade de sport mis à disposition par la commune

Stade de foot

Route du Muy
83600 Bagnols-en-foret

Skate parc

Route du Muy
83600 Bagnols-en-foret

Parcours santé

Route du Muy
83600 Bagnols-en-foret

Mis à disposition par la commune des écoles, de l'accueil de loisirs et des associations sportives.



3.2 Moyens humains

La commune détermine le taux d'encadrement pour la garderie du matin du soir et la pause méridienne.

Le périscolaire

8 agents sont affectés au périscolaire, répartis sur la garderie du matin et du soir ainsi que pour la surveillance du midi

Le matin : 3 pour le primaire et la maternelle
Le midi : 3 en primaire
4 en maternelle
Le soir : 4 pour le primaire et la maternelle

7 agents sont affectés à l'accueil des enfants le mercredi

Le mercredi

1 animateur pour 8 pour les moins de 6 ans.
1 animateur pour 12 pour les plus de 6 ans

L'extra-scolaire

8 agents sont affectés à l'accueil des enfants pendant les vacances scolaires en fonction des besoins.

5 agents de la collectivité qui tournent et 3 ou 4 agents recrutés en contrats saisonniers pour compléter l'équipe.

La collectivité accepte également régulièrement des stagiaires BAFA

Vacances

1 animateur pour 8 pour les moins de 6 ans.

1 animateur pour 12 pour les plus de 6 ans

Les agents communaux

Les agents des services techniques, le jardinier communal, la police municipale interviennent dans le cadre de missions organisées par la commune sur l'accueil de loisirs, les chantiers 2 jeunes ou bien sur l'école.

Les intervenants extérieurs

Plusieurs associations interviennent sur les temps périscolaires et extra-scolaires.

Le soir des intervenants de certaines associations, viennent récupérer les enfants dans l'école afin qu'ils puissent bénéficier des activités qu'elles proposent

Orig'in 83 : multisport le lundi et jeudi soir. Danse le mercredi après-midi

Réseau Sport Santé : baby gym le lundi soir, comédie musicale le mercredi

LANDART : Théâtre le mardi soir

Mr Guerin Tennis, le jeudi soir

Mme PESCE association foyer rural mercredi après-midi

D'autres associations proposent des activités sportives et culturelles sur la commune le soir et /ou le mercredi

Le football club Bagnolais, Taekwondo, Qwan ki do, Bagnols-en-Forêt var judo, AS Détente et Loisirs

Le CARREX association et site de découverte et fouilles archéologiques

L'HEPAD LE CLOS DE PLANESTEL

Le lien intergénérationnel ainsi que l'implication des familles bagnolaises sont autant de ressources que nous continuons de favoriser.

3.3 Autres ressources

Bagnols en forêt dispose de différents sites et espaces naturels qui nous permettent de proposer diverses activités aux enfants :

Plusieurs kms de sentiers de randonnées

Les lavoirs communaux, le moulin de Sainte Anne, les chapelles et autres monuments vernaculaires permettant un accès à la culture et une découverte du patrimoine communal

4. ETAT DES LIEUX

4.1 L'enfance

L'accueil de loisirs

Il fonctionne pendant les vacances d'hiver, de printemps, d'été et d'automne

Il peut accueillir par semaine

- 16 enfants de 3 à 5 ans
- 24 enfants de 6 à 12 ans pour les petites vacances
- 55 enfants de 6 à 12 ans pour les vacances d'été

La direction

La direction de l'accueil de loisirs prépare et organise les différents accueils. Elle informe, forme, accompagne et évalue les animateurs. Elle reste disponible auprès de son équipe chaque jour pour les accompagner, pour répondre à leurs besoins et reste présente sur les temps d'animations afin épauler son équipe.

Un temps d'échange est prévu chaque jour entre l'équipe d'animation et la direction ainsi qu'une réunion chaque jeudi soir.



L'équipe d'animation

L'équipe est là pour garantir la sécurité physique, morale et affective de chaque enfant. Elle organise et anime les activités, fixe les règles avec les enfants et veille à ce qu'elles soient respectées. Elle reste bienveillante et à l'écoute, valorise et accompagne les enfants vers l'autonomie, l'intégration et la coopération.

Divers atelier, activités manuelles et jeux sont proposés aux enfants en fonction des thèmes abordés ainsi que de nombreuses sorties, sportive, de loisirs, d'initiation et de découverte.



L'inclusion

L'inclusion des enfants souffrant de handicap est mis en place au sein de l'accueil périscolaire et extrascolaire par la prise en compte des PAI qu'ils soient alimentaires ou médicamenteux.

Des projets de formation sont en cours de réflexion pour permettre aux personnels d'améliorer la prise en charge des enfants.

L'accueil des enfants souffrant de handicap moteur sur les temps périscolaires et extrascolaires est rendu difficile par la configuration des locaux de l'école (escaliers, construction sur plusieurs paliers).

Le projet du CLSH permettra un accueil adapté en permettant également les mercredis l'accessibilité des enfants ayant un handicap. Le bâtiment est en effet prévu de plein pied.

Le chantier 2 Jeunes

Il accueille Sept jeunes de 12 à 17 ans pour effectuer des chantiers encadrés au bénéfice de la commune.

Pour chaque demi-journée de travail une demi-journée d'activité sportive, culturelle ou de loisirs leur est offerte.

Il fonctionne le mercredi, une semaine à chaque vacance : automne, hiver et printemps.



4.2 Le développement durable

Le restaurant scolaire

En 2021 la commune a décidé de rénover son restaurant scolaire et a fait le choix de mettre en place un self-service, pour proposer à ses élèves des repas répondant aux exigences de la loi Egalim.

La municipalité a investi dans du matériel professionnel permettant à ses cuisiniers de fabriquer des repas de qualité. Notre service de restauration met en place une commission de menu chaque semaine afin de proposer de nouveaux aliments, des menus variés et originaux tout en veillant à respecter l'équilibre alimentaire.

Un menu végétarien est proposé chaque semaine aux enfants.

La commune s'est engagée dans la chartre zéro plastiques nous avons pour cela supprimer tous les emballages individuels en privilégiant l'achat en gros contenant que nous transvasons dans nos propres récipients en verre. Nous choisissons des fromages à la coupe, fabriquons des desserts nous même pour la plupart et avons choisi les serviettes en tissus.

La lutte contre le gaspillage alimentaire

Afin de lutter contre les gaspillages alimentaires les enfants sont servis au plus juste en proposant des petites faims ou des grosses faims.

Dans le cadre d'un partenariat avec la communauté de communes nous nous sommes regroupés autour d'un plan alimentaire territorial qui va nous conduire à mettre en place pour 2024 des mesures ludiques visant à accompagner les enfants dans la lutte contre le gaspillage en menant à bien des actions et des projets qui iront de la production à la consommation.

- Un mini potager en permaculture a été mis en place en fin d'année scolaire 2022/2023 sur une parcelle de la ville attenante à l'école.

Deux composteurs ont également été installés afin de revaloriser les déchets organiques du restaurant scolaire L'installation d'une réserve d'eau pour récupérer les eaux de pluies est programmée sur cette parcelle.

Projets

Courant 2024 le projet de potager éducatif a été mis en action pour les élèves de l'école ainsi que les enfants de l'accueil de loisirs.

Un jardin potager en agriculture biologique de 5000 M2 a été mis en place, il a pour but d'alimenter en légumes de saison le restaurant scolaire.

Des projets éducatifs autour de ce potager municipal seront mis en place pour les accueils de loisirs ainsi que pour les chantiers jeunes.

4.3 Le patrimoine

Notre village regorge de trésors patrimoniaux, il offre un décor pittoresque où se mélangent histoire, nature et tradition provençale. Ce riche patrimoine à la fois historique et naturel en fait un lieu d'intérêt pour les amateurs de culture et de découverte. De ses édifices datant de l'époque gallo-romaine à son architecture historique en passant par ses vestiges préhistorique Bagnols-en-forêt offre un voyage dans le temps et des trésors qui sont autant de richesses et de connaissances à partager entre les générations

La journée du patrimoine

Au son du tambourin chaque année le village bagnolais nous ramène à ses racines et son identité à travers son marché d'antan mêlant notre jeune génération à nos anciens pour faire revivre en famille la vie d'autrefois. Costumes traditions et animations sont autant de joies partagées tout au long de cette journée



La journée nature

Depuis 2021 une journée de la nature est organisée par la commune afin de mettre en avant tous ces petits gestes du quotidien qui favorise l'éco responsabilité
« Mieux connaître la nature pour mieux la protéger » c'est l'occasion de rassembler des participants et des visiteurs désireux de partager leurs savoir-faire, leurs idées et leurs actions qui peuvent aider à préserver une qualité de vie en harmonie avec la Nature si présente sur notre commune.

Cette journée propose des ateliers, des animations et des activités de plein air gratuites pour les enfants et les adultes afin de favoriser la promotion d'un territoire engagé dans le développement durable et de mettre en avant la biodiversité et le patrimoine naturel et sauvage de sa forêt. C'est un événement ludique, pédagogique pour tous les âges autour d'activités en lien avec la protection de l'environnement.

De nombreuses associations et stands Nature y sont rassemblées comme le Roquebrune qui explique la vie des supports pédagogiques adaptés pour ambassadeurs du tri de la CCPF ainsi que l'utilisation et le fonctionnement d'un lombricomposteur proposé par l'association ABI et un stand Natura 2000.

Les enfants participent à la fabrication d'un hôtel à insectes avec l'association SÈME et un atelier de sculptures éphémères en argile leur est proposé accompagnés par une artiste céramiste, des ateliers de fabrication de papier recyclé et de dessin...

Des activités plus sportives au travers des ateliers de grimpe d'arbre à partir de 6 ans et de ponts de singes pour les enfants à partir de 5 ans ainsi que des courses d'orientation dans la forêt, sont aussi proposées des conférences itinérantes sur la forêt provençale et des balades naturalistes ou ornithologique et bien d'autres activités encore.

Les enfants de l'accueil de loisirs du mercredi participent à la décoration de cette journée en créant différents supports sur une thématique donnée chaque année.



didactique et d'initiatives et notre

en lien avec la rucher école de abeilles avec des les enfants, les



Le sentier botanique de la source du Reyran

Créer il y a plusieurs années par des bénévoles de l'office du tourisme de Bagnols-en-forêt sous les conseils d'une guide naturaliste, le sentier botanique se situe à la source de la rivière le Reyran. Il serpente suivant un dénivelé faible et facie d'accès pour les enfants qui peuvent grâce à de nombreux panneaux découvrir la flore endémique de la région.

Cheminement « Au fil de l'eau »

Afin de mettre en valeur le patrimoine un parcours sous forme de course d'orientation est en projet. Il permettra de découvrir de façon ludique des endroits remarquables tels que les fontaines, les lavoirs, le canal mais aussi des lieux liés à l'histoire et à la mémoire du village.

Le Carrex



Chaque année, les enfants de l'école ainsi que ceux de l'accueil de loisirs ont le plaisir de participer à de nombreux ateliers menés par l'association Arkeodidact afin de découvrir l'archéologie de manière originale.

C'est une invitation pour les enfants à revenir aux savoir-faire ancestraux mais aussi à se questionner sur les changements climatiques, l'évolution de notre planète, celle des hommes et de la terre en participant à un voyage dans le temps où chacun peut découvrir l'histoire et la préhistoire.

Le jumelage

Depuis 1990 Bagnols-en-forêt est jumelé avec le village de Pieve di Teco en Italie.

Ce jumelage a été établi dans le but de promouvoir des échanges culturels, sociaux et économiques, depuis de nombreux projets et initiatives ont été lancés pour renforcer les liens entre les habitants sur le plan culturel.

Des échanges réguliers ont lieu notamment dans le domaine de la musique, de la danse, de l'art et du patrimoine.

Des groupes artistiques se sont rendus dans les deux villages pour partager leurs talents et leurs savoir-faire. Des expositions, des festivals, des concerts et des spectacles ont été organisés pour permettre aux habitants de chaque village de découvrir la culture de l'autre.

Sur le plan social plusieurs programmes d'échanges ont été mis en place notamment dans le domaine de l'éducation. Des échanges scolaires ont été organisés permettant aux élèves de Bagnols en forêt et de Pieve di Teco de vivre une expérience interculturelle enrichissante.

Jusqu'en 2018 les enfants et les familles des deux villages se sont rencontrés afin de partager une journée conviviale de jeux avec trophée à la clef.

Ces événements sociaux et ces activités communes ont ainsi créé des liens d'amitié durable.

4.3 La culture

La Musique, le chant

L'éveil artistique et culturel est, par sa proximité avec les familles, la fratrie et l'ensemble des accompagnants des jeunes enfants, un levier indispensable à la découverte du monde et de ses richesses.

Pratiquer l'art dès le plus jeune âge pour s'éveiller à la créativité, découvrir un espace d'échange avec autrui, se découvrir soi-même et découvrir le monde.

La municipalité souhaitant offrir à chaque enfant les chances de pouvoir accéder à la culture musicale, elle met en place une navette afin d'accompagner les enfants du village vers l'école de Musique de Fayence.

Deux professeurs dispensent également des cours de Musique et de chants sur la commune.

Le Théâtre

De nombreuses représentations ont lieu chaque été sur la commune

Les élèves de CE2/CM1 ont bénéficié d'un cycle théâtre, un intervenant s'est rendu sur l'école durant plusieurs séances afin de proposer aux élèves une initiation théâtrale

Plusieurs classes ont eu l'opportunité de se rendre au théâtre de Draguignan dans l'année afin de profiter de plusieurs représentations.

La Lecture

Depuis 2022 un atelier lecture a été mis en place entre la bibliothèque du village et le centre de loisirs.

Il fonctionne deux fois par mois en alternance par tranche d'âge.

4.6 Le numérique

Le numérique pour l'apprentissage et la communication

Le numérique prenant une place de plus en plus importante actuellement, il semblait naturel que Bagnols-en-forêt fasse le choix de proposer des outils de communication en adéquation avec notre société et d'accompagner ainsi le village dans l'évolution du numérique.

Si notre site internet s'est vu modernisé et rajeuni c'est que la commune a souhaité mettre au profit de ses usagers des moyens de communication permettant de répondre à leurs attentes. Une application mairie est disponible et permet d'être connecté aux informations en direct sur la vie du village.

Une page Facebook est entièrement dédiée à la web radio, aux travaux artistiques des enfants de l'école ainsi qu'à toutes les activités et informations concernant l'accueil de loisirs.

L'atelier web radio a été mis en place depuis 2013 par la commune. Un agent du périscolaire dirige cet atelier en partenariat avec deux institutrices.

Chaque semaine les enfants évoluent derrière leur micro afin de proposer leur revue de presse, les articles rédigés ou tout simplement la météo ou l'humeur du jour

Toutes les classes de primaire sont équipées de tableau blanc informatique ou de tablettes géantes pour les apprentissages du quotidien.

La sécurité

Sur nos accueils périscolaires ainsi que sur l'école, des exercices d'évacuation incendie sont réalisés plusieurs fois par an ainsi que deux exercices alertes intrusion et risques majeurs. Afin de permettre à nos équipes d'avoir des gestes et des automatismes précis.

Des thématiques sur les gestes de premiers secours ainsi que des interventions et ateliers ludiques sont régulièrement réalisés sur les accueils de loisirs ainsi que sur l'école par les sapeurs-pompiers de la commune.

4.5 Le sport

Le sport à l'école

Le sport tient une place très importante dans notre village, partager ses valeurs telles que le respect, la discipline, la persévérance et la solidarité sont un véritable atout pour notre jeunesse bagnolaise.

Depuis plusieurs années, de nombreuses manifestations sportives sont organisées au sein du village pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

- La picholine : une course d'endurance avec son parcours pour les enfants et son parcours adultes.
- Le trail des familles : superbe complicité parents, enfants s'affrontant sur un parcours sportif
- La pitcho' bike est une manifestation sportive et enrichissante organisée chaque année qui met en valeur la beauté de nos paysages. Elle permet de promouvoir la pratique du vélo tout en sensibilisant les participants à la préservation de l'environnement. Une occasion de s'immerger dans la nature à vélos dans une ambiance conviviale et festive.

L'athlétisme, la natation et le handball font partis des sports pratiqués par nos écoliers. Le cross des écoles a permis à nos bagnolais de remporter de nombreuses victoires. Le tennis, la voile, le kayak, le tir à l'arc, le badminton, l'initiation au cirque, à l'escalade et le football sont des sports régulièrement pratiqués sur nos temps extrascolaires. Dès la rentrée 2023 mise en place d'un atelier pétanques « boules carrées » sur les temps périscolaires et extrascolaire.



4.7 Des actions visant à aider les familles

Depuis la rentrée 2022 la commune à souhaiter mettre en place le dispositif de cantine à 1 € soumise au quotient familial.

Nos services péri et extra-scolaires sont soumis au quotient familial.

Grille tarifaire ALSH

Période	Taux d'effort %	Tarif plancher	Tarif plafond
Journée complète repas compris	1,10% du quotient familial	5 €	15 €
Demi-journée avec repas	0,90% du quotient familial	4 €	10 €
Demi-journée sans repas	0,50% du quotient familial	2 €	6 €

Cantine

Quotient familial	Prix du repas
De 0 à 600	0,80 €
De 601 à 900	1 €
De 901 à 1200	2,80 €
De 1201 à 1500	3,20 €
De 1501 et plus	4.00 €

4.8 La CTG

En 2023 la commune a signé la convention de territoire globale

La présente convention vise à définir le projet stratégique global du territoire à l'égard des familles ainsi que ses modalités de mise en œuvre.

Ce projet est établi à partir d'un diagnostic partagé tenant compte de l'ensemble des problématiques du territoire.

Elle a pour objet :

- D'identifier les besoins prioritaires sur la commune ou communauté de communes (figurant en Annexe 1 de la présente convention) ;
- De définir les champs d'intervention à privilégier au regard de l'écart offre/besoin ;
- De pérenniser et d'optimiser l'offre des services existante, par une mobilisation des cofinancements (Annexe 2) ;
- De développer des actions nouvelles permettant de répondre à des besoins non satisfaits par les services existants (Annexe 3).

Les interventions de la CAF, en matière d'optimisation de l'existant et de développement d'offres nouvelles sur le territoire de la Communauté de communes du Pays de Fayence concernent les axes suivants :

- Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale par l'accompagnement et le financement des modes d'accueil de la petite enfance ;
- Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants via l'accompagnement et le financement d'actions, de dispositifs et d'animation de réseaux en matière de soutien à la parentalité ;
- Accompagner les familles dans leurs relations avec l'environnement et le cadre de vie par l'animation de la vie sociale, l'agrément d'un espace de vie sociale, l'accompagnement social des familles dans le cadre d'offres de services liées à la prévention des impayés de loyer et la lutte contre la non-décence du logement ;
- Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et professionnelle des personnes et des familles par le versement de prestations (allocations familiales, minima sociaux, aides au logement, etc.), l'accompagnement de projets d'initiatives locales et l'accompagnement social des familles en situation de vulnérabilité ;
- Favoriser l'accès aux droits, l'inclusion numérique et lutter contre le non-recours aux prestations familiales et sociales.

5. ANALYSE

5.1 Points forts :

La commune dispose de nombreuses infrastructures pour permettre des activités de plein air. Certaines sont localisées à proximité de la MTL (salle polyvalente qui accueille le centre de loisirs). Le tissu associatif particulièrement riche de la commune permet aux enfants de bénéficier d'ateliers encadrés par des bénévoles des associations.

La commune met un point d'honneur également à faciliter la liaison avec les associations sportives et culturelles en permettant aux enfants de bénéficier à la sortie de l'école de cours. La prise en charge se fait par les associations, et le retour au périscolaire est facilité une fois la séance terminée, le prêt du minibus municipal est également une solution possible pour les associations pour transporter les enfants sur les lieux de pratique sportive.

5.2 Points faibles :

Les structures d'accueil existantes sont sous dimensionnées par rapport aux besoins des administrés.

Les enfants sont accueillis les mercredis au sein du groupe scolaire ce qui limite les possibilités d'accueil et d'activité.

L'accueil de loisirs est organisé pendant les vacances scolaires au sein de la Maison du Temps Libre une salle polyvalente qui n'est pas suffisamment équipée pour permettre aux enfants accueillis de bénéficier de temps calme, mais également de prévoir des activités en groupes restreints.

La salle polyvalente ne bénéficie pas d'une acoustique adaptée

L'accès à la culture est rendu difficile par le fait que le territoire n'est pas suffisamment bien desservi en transport. Les locations de bus pour des activités type visite de musée sont onéreuse mais également les transporteurs n'ont pas suffisamment d'effectif pour répondre aux demandes.

Il en est de même pour le cycle aisance aquatique que la commune souhaite mettre en place. Outre le problème des transports, les créneaux des deux piscines du canton sont réservés aux scolaires et ils sont dans l'incapacité de répondre aux demandes du centre de loisirs.

5.3 Améliorations envisagées :

L'objectif de la ville de Bagnols en Forêt est la construction d'un Centre de Loisirs Sans Hébergement, structure adaptée, ludique, permettant de recevoir environ 107 enfants âgés de 3 à 12 ans (32 enfants de 3-5ans, 75 enfants de 6-12 ans) les mercredis et durant les vacances scolaires, ainsi qu'un Club ados pour environ 15 jeunes âgés de 13-17ans.

5.4 Objectifs généraux

 Favoriser l'épanouissement et la réussite l'enfant

 Favoriser la vie en collectivité

 Donner les chances d'accès aux activités culturelles, sportives et aux loisirs éducatifs à tous les enfants

5.5 Axe du PEDT

Le Bien Vivre Ensemble



Accompagner les enfants et les jeunes vers la citoyenneté

Droits et devoirs



Les connaître
Les appliquer

Les partager
Les faire valoir



Favoriser la vie en collectivité

Respect & Tolérance

Accepter les différences

Ecouter * Partager* Faire ensemble

Prendre soin de moi, des autres et de ce qui m'entoure

Lutter contre toute forme de harcèlement

Instaurer des règles de vies, un dialogue, une écoute.



Viser l'inclusion et la participation de tous

Favoriser les actions inclusives

Former le personnel

Faire en sorte d'Accompagner les enfants porteurs de handicap

L'autonomie



Favoriser l'épanouissement et la réussite de l'enfant

Découvrir ses capacités ses dispositions



Les partager.

Se dépasser, continuer malgré les obstacles, oser

Encourager le potentiel de chaque enfant

Valoriser afin de trouver sa place au sein du groupe

Encourager les initiatives

Avoir un esprit critique analyser, réfléchir, penser par soi-même

Développer, la curiosité, la créativité.



Garantir une offre éducative et de qualité permettant le développement et l'épanouissement de l'enfant

Proposer des activités diverses et variées

Permettre l'accès à la culture et aux sports, à tous les enfants

Profiter de la richesse de notre territoire



Renforcer la continuité entre acteurs et la complémentarité éducative autour de l'enfant

Mise en place d'un plan mercredi

Association des familles aux temps forts du village

Implication des parents dans la construction et l'évaluation du PEDT

Partenariat avec le milieu associatif de la commune

l'environnement



Sensibiliser les enfants à leur environnement

Découverte de ce qui m'entoure
Observer, comprendre

Prendre soin de mes ressources naturelles
Création d'un espace naturel



Bien manger



Savoir d'où viennent les aliments, comment et par qui ils sont produits

Prendre conscience de la nécessité d'adopter une alimentation raisonnée

Goûter et éviter le gaspillage –

Trier et adopter des gestes éco responsables



Objectifs généraux	Objectifs intermédiaires	Actions	Evaluation
Favoriser la vie en collectivité	<p>Développer l'entraide, la solidarité et la coopération</p> <p>Développer les échanges avec les autres</p> <p>Viser l'inclusion</p>	<p>Co-construction des règles de vie par les enfants</p> <p>Activités et jeux collectifs, jeux de coopération</p> <p>Rencontres et projets inter-centres...)</p> <p>Conseils de jeunes</p> <p>Formation à l'accompagnement</p> <p>Travaux d'aménagement</p>	<p>Temps de réflexion sur les règles de vie avec les enfants</p> <p>Nombre de jeux et sports collectifs et coopératifs mis en œuvre</p> <p>Nombre de conseils réalisés</p> <p>Nombres de formation</p> <p>Nombres d'actions réalisés</p>
Favoriser l'autonomie et la réussite des enfants	<p>Conforter l'enfant sur ses capacités et le responsabiliser</p> <p>Développer la capacité à penser par soi-même et l'esprit critique</p> <p>Laisser faire</p> <p>Rendre possible des projets d'enfants</p> <p>Valoriser chaque enfant</p>	<p>Participation des enfants à la vie quotidienne</p> <p>Animation de certains temps par des enfants</p> <p>Temps d'expression formalisés</p> <p>Formation à la bienveillance éducative</p>	<p>Sur le temps du repas : service des plats, débarrassage, tri compost, rangement des activités...</p> <p>Mise en place d'une boîte à idées débat...</p> <p>Nombre de formations réalisées</p> <p>Temps de réflexion sur les règles de vie avec les enfants</p>
Donner des chances d'accès aux activités culturelles, sportives et aux loisirs éducatifs à tous les enfants.	<p>Faciliter l'accès aux sport et la culture</p> <p>Developper le dialogue</p> <p>Et les relations</p> <p>Encourager les projets entre les acteurs</p>	<p>Dispositifs d'aide</p> <p>Proposer diverses sorties et activités culturelles et sportives</p> <p>Réunion et dialogue entre équipe</p> <p>Mettre en place les projet du plan mercredi</p>	<p>Efficacité des dispositifs point+ points-</p> <p>Nombre et qualités des sorties réalisées</p> <p>Qualités et fréquentation des activités</p> <p>Nombres de réunions points + points - Amélioration</p>



6. LE PLAN MERCREDI

« Repenser les temps de l'enfant dans leur globalité en articulant mieux les temps scolaires, péri scolaires et extrascolaires. »

6.1 Objectifs du plan mercredi

- Complémentarité et cohérence éducative des différents temps de l'enfant.

Mise en cohérence du projet d'école et du projet pédagogique de l'accueil de loisirs

En faisant en sorte que nos projets d'animation viennent compléter le projet d'école.

Collaboration de l'équipe enseignante avec l'équipe d'animation

Participation de la directrice de l'ACM à la mise en place du projet d'école

Réunion de discussion et décision des projets à mettre en commun.

Favoriser le dialogue des deux équipes lors des temps périscolaires.

Petits Retour régulier chaque semaine entre les équipes

Réunion avec le COPIL

Collaboration de l'équipe d'animation avec les associations et les parents.

Discussion et rencontre concernant divers projets

Choix des projets

Travail en collaboration avec les différentes associations et les parents d'élèves.

6.2 Les projets partagés à partir du projet d'école et du projet pédagogique de l'accueil de loisirs

Education à l'environnement et au développement durable

Découverte du milieu naturel

Objectif général : Sensibiliser les enfants à leur environnement

Objectifs opérationnels : Mise en place d'actions communes autour du jardin potager

Plantations, arrosage nettoyage compostage pour les 6 /12 ans

Ateliers Découvertes, jeux sensoriels, fresque pour les 3/5ans

Public : 3/12 ans

Période : De septembre à novembre

Moyens : Les animateurs de L'ACM

Le jardinier de la commun, les agents techniques.

Partenaire : école classe de cycle 2 et 3

Financement : communal

Evaluation	
Participation des enfants Intérêt Connaissance L'avancement Plaisir	Les enfants ont-ils participés avec plaisir ? Les gestes, les termes Les réalisations, les conditions...

Eduquer aux Arts et à la culture

Les festivités

Objectif général : Découverte culturelle le carnaval

Objectif opérationnel : création du Caramantran

Public : 3/12 ans

Période : Janvier à Mars

Moyens : Les animateurs de l'ACM, les agents techniques.

Partenaires : association APEEFG

Financement : Communal

Evaluation	
Participation des enfants Intérêt Plaisir	Les enfants ont-ils participés avec plaisir ? Les gestes, Les réalisations

Santé par le Sport

Découverte

Objectif général : Découverte de nouveaux sports

Objectif opérationnel : découvrir en participant à un cours

Public : 3/12 ans

Période : mai à juin

Moyens : associations de Taekwondo, judo, danse

Partenaires : association et club sportif

Financement : Communal

Evaluation

Participation des enfants Intérêt Plaisir	Les enfants ont-ils participés avec plaisir ? Les enfants souhaitent-ils revenir ?
--	---

6. EVALUATION







Réunion COFIL	DATE	OBSERVATION

L'analyse se fera :

- Lors de la dernière réunion du COFIL
- Sous forme de questionnaires posés aux familles, aux enfants aux équipes

et selon les axes suivants

Le PEDT

-  Connaissance du PEDT
-  Favorise-t-il la continuité éducative au bénéfice des enfants ?
-  A-t-il permis de développer la coéducation ?
-  Donne-t-il une dynamique de territoire ?
-  Le PEDT est-il pertinent et efficace ?
-  Difficultés rencontrées, améliorations envisagées

Les projets

Pertinence	Points forts	Point faibles	Remarques

Améliorations envisagées :

Relation inter-équipe

Points forts	Points faibles	Remarques

Améliorations envisagées :